

ÉNERGIES & AVENIR

L'association Énergies & Avenir regroupe l'ensemble des professionnels des systèmes à eau chaude pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

La filière chauffage à eau chaude emploie 300 000 personnes en France et représente un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros. Il s'agit d'un gisement d'emplois de proximité et non délocalisables.

Interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics, Énergies & Avenir agit depuis 25 ans comme force de proposition afin de promouvoir le développement de bâtiments performants, notamment grâce à de nombreuses études techniques portant sur la rénovation et la performance énergétique des bâtiments.

Énergies & Avenir défend une approche de la transition énergétique pragmatique et accessible qui accorde une place à toutes les énergies.

COMPTE-RENDU DU WEBINAIRE ORGANISÉ PAR ÉNERGIES & AVENIR LE 28 NOVEMBRE 2023

« - 20% du parc des chaudières d'ici 2030 : un objectif lourd de conséquences pour les ménages et la décarbonation du bâtiment »

En présence de **Jean-Pierre Corbisez, Sénateur du Pas-de-Calais**, et de **Jean-Paul Ouin, délégué général d'Uniclima et porte-parole d'Énergies & Avenir**, le webinaire Énergies & Avenir du 28 novembre s'est illustré par des échanges enrichissants sur les implications socio-économiques d'une possible réduction de 20 % du parc de chaudières à l'horizon 2030, annoncée par le Président de la République dans son discours de planification écologique de septembre 2023. À cette occasion, l'accent a été mis sur les conséquences d'une telle ambition pour les ménages, mais aussi pour les objectifs de décarbonation du bâtiment en cas de restriction radicale du principal mode de chauffage en France.

Ce webinaire a mis en lumière les défis sociaux, économiques et environnementaux liés à l'objectif de réduction du parc des chaudières d'ici 2030. La nécessité d'une approche concertée et progressive a été soulignée, pour accompagner cette transition tout en garantissant l'accessibilité et la durabilité des solutions de chauffage pour tous. Énergies & Avenir promeut ainsi un mix technologique et énergétique diversifié, permettant de proposer des solutions adaptées aux différentes configurations de terrain et évolutives, en capacité d'accueillir l'hybridation des systèmes et le développement des sources de chaleur renouvelables.

La rencontre du 28 novembre a également permis d'affirmer la nécessité d'une politique publique cohérente et stable, soutenue par des mesures lisibles, incitatives et un accompagnement adapté, afin de soutenir la transition vers des systèmes de chauffage plus respectueux de l'environnement, du bien-être et du pouvoir d'achat des ménages.

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS D'ÉNERGIES & AVENIR

- **Développer le soutien aux technologies hybrides et à l'hybridation des systèmes de chauffage**, via une adaptation des aides à la rénovation énergétique.
- **Garantir la stabilité et la simplicité des aides pour la rénovation énergétique** : le secteur a besoin de stabilité législative et réglementaire pour se projeter, aussi bien les professionnels que les ménages.
- **Diversifier notre mix énergétique et les sources de chaleur renouvelable** (elle peut être utilisée pour assister les process thermiques industriels, le chauffage et la production de froid dans des secteurs comme l'industrie agroalimentaire, la pétrochimie et le tertiaire), afin de garantir notre indépendance énergétique et de mieux gérer les pointes électriques. De plus, reconnaître l'importance d'un mix technologique adapté à chaque situation pour une transition en douceur.
- **Favoriser la mise en place de systèmes de régulation performants**, qui peuvent permettre de faire des gains d'économies d'énergie et de CO₂ significatifs.
- **Instaurer des parcours de rénovation**, échelonnés dans le temps, plutôt que d'opposer rénovations par geste et rénovations d'ampleur.

LIBÉRER LES FREINS À LA RÉNOVATION POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Jean-Pierre Corbisez, Sénateur du Pas-de-Calais, a remis en question la faisabilité de certaines directives, soulignant des difficultés pratiques et politiques :

- **Date butoir de 2026 et interdiction des nouvelles chaudières à gaz** : s'agissant de cette date initialement évoqué par le Gouvernement, qui n'a finalement pas eu lieu, le Sénateur s'est interrogé sur le bien-fondé de la mesure et a argué que cette période coïncidait avec des élections et présentait potentiellement des problèmes.
- **Clarté des orientations gouvernementales** : le Sénateur estime que la politique et le calendrier du Gouvernement sur les chaudières à gaz manquent de clarté et de lisibilité.
- **Implication de l'interdiction des chaudières à gaz** : le Sénateur a estimé que l'interdiction des chaudières à gaz semble irréalisable en l'état. Il soutient que le mix gaz/pompe à chaleur est actuellement le meilleur choix, surtout dans les régions plus froides, évoquant des difficultés techniques et économiques. Selon lui, le gaz a encore toute sa place compte tenu des typologies d'habitats en France.
- **Modifications des textes réglementaires** : le Sénateur a identifié la nécessité de modifier les textes réglementaires lorsque la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) sera mise en place.
- **Place des gaz verts** : Jean-Pierre Corbisez estime par ailleurs qu'il faut s'interroger sur le rôle de l'hydrogène et du biométhane pour le chauffage des Français.

Jean-Paul Ouin, délégué général d'Uniclima et membre d'Énergies & Avenir, est revenu sur les différents freins technico-économiques observés par la filière de la boucle à eau chaude dans le contexte des politiques actuelles de rénovation, et notamment :

- les freins techniques ;
- le manque de visibilité sur les dispositifs de soutien à la rénovation et l'instabilité législative et réglementaire ;
- le reste à charge pour les ménages.

Concernant les freins techniques à la rénovation dans les **logements individuels**, il a notamment mentionné celui de la **fourniture d'eau chaude sanitaire** et celui de **l'impossibilité d'installer des PAC partout** :

- Actuellement, la très grande majorité des chaudières (plus de 70% du marché¹) fournit également les ménages en eau chaude sanitaire (ECS), et cela de manière instantanée.
- Aucune pompe à chaleur (PAC) n'est actuellement capable d'assurer le chauffage de l'eau chaude sanitaire de façon instantanée.
- Remplacer les chaudières par des PAC électriques impliquerait donc d'équiper les habitations de ballons électriques pour l'ECS, en plus des PAC pour le chauffage, ce qui pose la question des travaux, de la place nécessaires et des coûts pour l'installer.
- En plus de contribuer aux pointes électriques, ces installations ne sont pas couvertes par les aides actuelles au soutien de la rénovation thermique des bâtiments.
- Pour certains bâtiments et/ou configurations locales, il est impossible d'installer une PAC à la place d'une chaudière, notamment dans les bâtiments haussmanniens et plus globalement en milieu urbain, ou en zone rurale où le réseau électrique n'est pas suffisant et où il n'y a pas de réseau de chaleur.

Ainsi dans les **zones rurales** où 90% du parc de logements est constitué de maisons individuelles.

- Les énergies en réseaux (électricité, gaz naturel, chaleur urbaine) sont sous-représentées et les systèmes de chauffage et d'ECS sont donc très majoritairement alimentés par des combustibles comme le propane et le biopropane.
- En France, 15 000 communes comptent plus de logements dont le chauffage dépend des combustibles que de l'électricité. **Se priver des solutions combustibles impliquerait d'*minima* doubler la capacité électrique de ces communes.** La question de la rentabilité de la densification du réseau pour des communes peu denses se posera.
- Un passage à l'électrique pourrait augmenter de 66 % la pointe électrique dans ces communes peu ou très peu denses.
- Les délestages et autres ruptures d'approvisionnement électriques se multiplieraient donc *de facto*.

¹ Sur les quinze dernières années, 5 600 000 ménages ont été équipés en chaudières gaz fournissant l'eau chaude instantanée (source : Uniclima).

- Electrifier le chauffage de ces ménages ferait peser une lourde charge sur eux et les finances publiques : changement de l'équipement de chauffage et d'eau chaude sanitaire, changement des émetteurs (radiateurs, planchers chauffants), changement de la cuisinière, travaux induits et financements indispensables à l'augmentation des capacités de production et de distribution électrique.

Concernant le **manque de visibilité sur les dispositifs de soutien à la rénovation** :

- Jean-Paul Ouin estime qu'une Anah nationale, qui gère MaPrimeRénov' ou les CEE, est beaucoup trop loin des réalités opérationnelles.
- MaPrimeRénov', dans sa version 2024, interdit selon lui de remplacer une chaudière par une nouvelle chaudière dans le cadre d'une rénovation d'ampleur : cela va prolonger la vie de vieilles machines.

QUELS REMEDES ?

Face à ses freins, plusieurs solutions ont été proposées par les participants :

1. **Changement dans la Politique Énergétique** : les intervenants ont souligné les contradictions entre les anciennes mesures et les objectifs récents, pointant l'absence de constance politique dans les dispositifs de soutien à la transition énergétique.
2. **Rénovation énergétique et inégalités** : les coûts élevés de la rénovation énergétique ont été discutés pour leur impact sur les inégalités et le **pouvoir** d'achat des ménages. Les subventions et aides financières ont été identifiées comme essentielles pour encourager la transition vers des systèmes durables, sans privilégier de système unique.
3. **Complexité des nouvelles mesures** : la complexité des nouvelles réglementations a été évoquée comme nécessitant un accompagnement spécifique des usagers pour faciliter leur compréhension et mise en œuvre.
4. **Mix Énergétique et Technologique** : l'importance d'un mix énergétique et technologique adapté à chaque situation pour une transition en douceur a été soulignée.
5. **Transition énergétique et démarche durable** : les intervenants ont plaidé pour une approche flexible, évitant le dogmatisme et visant la

stabilité pour accompagner tous les acteurs dans la transition énergétique. Le pragmatisme imposerait par exemple d'installer des machines hybrides chaudières-pompes à chaleur avec des PAC de faible ou moyenne puissance.

6. **Rôle des élus et du législatif** : il a été souligné l'importance de sensibiliser et d'accompagner les élus pour transmettre la vision des experts la plus complète possible concernant la transition énergétique.

CONCLUSION

La rénovation énergétique est un sujet crucial, mais des freins technico-économiques persistent, comme l'a souligné Jean-Paul Ouin, délégué général d'Uniclima. Ces points ont été corroborés par les interventions du Sénateur Jean-Pierre Corbisez, remettant en question la faisabilité de certaines directives et soulignant les difficultés pratiques et politiques rencontrées.

Face à ces défis, plusieurs solutions ont été proposées lors des débats. Elles incluent la nécessité d'une politique énergétique stable, des mesures pragmatiques, des subventions et aides financières pour soutenir la transition énergétique, ainsi qu'un accompagnement spécifique pour les usagers face à la complexité des nouvelles réglementations.

L'importance d'un mix énergétique et technologique adapté à chaque situation a été soulignée comme étant un levier crucial pour la massification de la rénovation énergétique des bâtiments. Cette approche flexible et diversifiée apparaît comme une réponse pragmatique et viable pour surmonter les obstacles actuels et réaliser des progrès significatifs dans la transition énergétique du pays, tout en ne laissant aucun ménages sans solution. Les échanges ont mis en lumière l'impératif d'adopter une approche équilibrée pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique, tenant compte des spécificités locales et des besoins des usagers.

Les équipements de la boucle à eau chaude tels que les chaudières sont un vecteur de transition énergétique en permettant la nécessaire diversité de notre mix énergétique grâce à leurs performances, à leurs innovations, à leur capacité d'hybridation et parce qu'elles sont compatibles avec toutes les sources d'énergie. Ce sont donc autant de leviers technologiques de substitution des combustibles fossiles par les biocombustibles et les bioliquides pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Restreindre et contraindre de plus en plus leur usage priverait en conséquence la France d'un outil essentiel au développement de la rénovation énergétique, freinant cette transition et fragilisant l'industrie et l'emploi français.